

Préface.....	3
Préambule.....	4
Remerciements.....	6
Liste des contributeurs.....	7
Présentation géographique du Poitou-Charentes.....	9
Géologie et relief.....	10
Climat.....	10
Paysages et milieux.....	11
1561-2011, un regard sur la mammalogie en Poitou-Charentes.....	19
Atlas des mammifères du Poitou-Charentes, mise en oeuvre et bilan.....	21
Espèces concernées et cadre géographique.....	21
Période retenue : 1 ^{er} janvier 1985 - 31 décembre 2008.....	21
Nature des données.....	21
Représentation cartographique.....	23
Recueil et gestion des données.....	24
Origine des observations.....	24
Niveau de prospection et nombre d'espèces.....	25
Les mammifères en Poitou-Charentes.....	27
Les espèces : combien ? comment ?.....	27
Évolution dans le temps.....	29
Le peuplement des îles.....	32
Quelques caractéristiques de la faune mammalienne en Poitou-Charentes.....	34
Statut et conservation des mammifères en Poitou-Charentes.....	35
Importance et rôle du Poitou-Charentes pour la conservation des mammifères.....	37
Liste des espèces de mammifères présentes en Poitou-Charentes.....	38
Au delà de cet atlas.....	41
Monographies.....	42
Insectivores.....	45
Chiroptères.....	71
Carnivores.....	151
Artiodactyles.....	195
Lagomorphes.....	209
Rongeurs.....	217
Échappés et exotiques.....	267
Mammifères marins.....	271
Bibliographie générale.....	293
Index des noms d'espèces.....	297
Annexe 1 - Statut de protection et classements des mammifères sauvages du Poitou-Charentes....	298
Annexe 2 - Les mammifères sauvages du Poitou-Charentes en chiffres.....	302

<i>Apodemus sylvaticus</i>	255	Lagénorhynque à flancs blancs.....	288	Orque.....	288
<i>Arvicola sapidus</i>	236	Lagénorhynque à rostre blanc.....	288	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	214
<i>Arvicola terrestris</i>	239	Lapin de garenne.....	214	Pachyure étrusque.....	65
<i>Balaenoptera acutorostrata</i>	290	<i>Lepus europaeus</i>	211	<i>Pagophilus groenlandicus</i>	275
<i>Balaenoptera borealis</i>	290	Lérot.....	229	<i>Peponocephala electra</i>	288
<i>Balaenoptera physalus</i>	290	Lièvre d'Europe.....	211	Péponocéphale.....	288
Belette d'Europe.....	164	Loir gris.....	226	Petit murin.....	149
Blaireau européen.....	179	Loutre d'Europe.....	182	Petit rhinolophe.....	79
Cachalot.....	289	<i>Lutra lutra</i>	182	Petit rorqual.....	290
Cachalot nain.....	289	Marsouin commun.....	285	<i>Phoca vitulina</i>	275
Cachalot pygmée.....	289	<i>Martes foina</i>	161	<i>Phocoena phocoena</i>	285
Campagnol agreste.....	248	<i>Martes martes</i>	158	Phoque à capuchon.....	275
Campagnol amphibie.....	236	Marte des pins.....	158	Phoque du Groenland.....	275
Campagnol des champs.....	245	<i>Meles meles</i>	179	Phoque gris.....	273
Campagnol des Pyrénées.....	243	<i>Mesoplodon bidens</i>	289	Phoque veau-marin.....	275
Campagnol roussâtre.....	234	Mésoplodon de Sowerby.....	289	<i>Physeter catodon</i>	289
Campagnol souterrain.....	241	<i>Micromys minutus</i>	253	Pipistrelle commune.....	102
Campagnol terrestre.....	239	<i>Microtus agrestis</i>	248	Pipistrelle de Kuhl.....	109
<i>Capreolus capreolus</i>	205	<i>Microtus arvalis</i>	245	Pipistrelle de Nathusius.....	107
Castor d'Eurasie.....	222	<i>Microtus pyrenaicus</i>	243	Pipistrelle pygmée.....	105
<i>Castor fiber</i>	222	<i>Microtus subterraneus</i>	241	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	109
Cerf élaphe.....	201	Minioptère de Schreibers.....	87	<i>Pipistrellus nathusii</i>	107
<i>Cervus elaphus</i>	201	<i>Miniopterus schreibersii</i>	87	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	102
Chat forestier.....	191	Morse.....	275	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	105
Chevreuil européen.....	205	Mulot sylvestre.....	255	<i>Plecotus auritus</i>	116
<i>Clethrionomys glareolus</i>	234	Murin à moustaches.....	131	<i>Plecotus austriacus</i>	119
<i>Crocidura leucodon</i>	61	Murin à oreilles échancrées.....	135	Putois d'Europe.....	176
<i>Crocidura russula</i>	59	Murin d'Alcatheo.....	128	Ragondin.....	263
<i>Crocidura suaveolens</i>	63	Murin de Bechstein.....	142	Rat des moissons.....	253
Crocidure des jardins.....	63	Murin de Daubenton.....	125	Rat musqué.....	250
Crocidure leucode.....	61	Murin de Natterer.....	139	Rat noir.....	257
Crocidure musette.....	59	<i>Mus musculus</i>	261	Rat surmulot.....	259
Crossope aquatique.....	55	Musaraigne couronnée.....	50	<i>Rattus norvegicus</i>	259
<i>Cytophora cristata</i>	275	Musaraigne pygmée.....	53	<i>Rattus rattus</i>	257
Dauphin bleu et blanc.....	276	Muscardin.....	231	Renard roux.....	155
Dauphin commun.....	278	<i>Muscardinus avellanarius</i>	231	<i>Rhinolophe euryale</i>	83
Dauphin de Risso.....	288	<i>Mustela erminea</i>	167	<i>Rhinolophus euryale</i>	83
<i>Delphinus delphis</i>	278	<i>Mustela lutreola</i>	173	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	75
Écureuil roux.....	219	<i>Mustela nivalis</i>	164	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	79
<i>Eliomys quercinus</i>	229	<i>Mustela putorius</i>	176	Rorqual commun.....	290
<i>Eptesicus serotinus</i>	91	<i>Mustela vison</i>	170	<i>Rorqual de Rudophi</i>	290
<i>Erinaceus europaeus</i>	47	<i>Myocastor coypus</i>	263	Sanglier.....	197
<i>Felis silvestris</i>	191	<i>Myotis alcathoe</i>	128	<i>Sciurus vulgaris</i>	219
Fouine.....	161	<i>Myotis bechsteini</i>	142	Sérotine bicolore.....	123
<i>Genetta genetta</i>	188	<i>Myotis daubentonii</i>	125	Sérotine commune.....	91
Genette commune.....	188	<i>Myotis emarginatus</i>	135	<i>Sorex coronatus</i>	50
<i>Glis glis</i>	226	<i>Myotis myotis</i>	145	<i>Sorex minutus</i>	53
<i>Globicephala melas</i>	283	<i>Myotis mystacinus</i>	131	Souris grise.....	261
<i>Globicephale noir</i>	283	<i>Myotis nattereri</i>	139	<i>Stenella coeruleoalba</i>	276
<i>Gramphus griseus</i>	288	<i>Myotis oxygnathus</i>	149	<i>Suncus etruscus</i>	65
Grand dauphin.....	280	<i>Neomys fodiens</i>	55	<i>Sus scrofa</i>	197
Grand murin.....	145	Noctule commune.....	94	<i>Talpa europaea</i>	68
Grand rhinolophe.....	75	Noctule de Leisler.....	99	Taupe d'Europe.....	68
Grande noctule.....	97	<i>Nyctalus lasiopterus</i>	97	<i>Tursiops truncatus</i>	280
<i>Halichoerus grypus</i>	273	<i>Nyctalus leisleri</i>	99	<i>Vespertilio murinus</i>	123
Hérisson d'Europe.....	47	<i>Nyctalus noctula</i>	94	Vison d'Amérique.....	170
Hermine.....	167	<i>Odobenus rosmarus</i>	275	Vison d'Europe.....	173
<i>Kogia breviceps</i>	289	<i>Ondatra zibethicus</i>	250	<i>Vulpes vulpes</i>	155
<i>Kogia sima</i>	289	<i>Orcinus orca</i>	288	Ziphius.....	289
<i>Lagenorhynchus acutus</i>	288	Oreillard gris.....	119	<i>Ziphius cavirostris</i>	289
<i>Lagenorhynchus albirostris</i>	288	Oreillard roux.....	116		

Monographies

Miguel GAILLEDRAT et Olivier PRÉVOST



Présentation et contenu des monographies

Chacune des 96 espèces de mammifères observées en Poitou-Charentes entre 1985 et 2008 fait l'objet d'une monographie. L'ordre systématique est celui de la « Liste des mammifères de France métropolitaine - mise à jour 2009 » (Aulagnier, 2009). Toutefois, pour plus de commodité, les érinaceomorphes et les soricomorphes sont regroupés comme insectivores, de même les carnivores marins (ex pinnipèdes) et les cétacés le sont comme mammifères marins. La succession des groupes taxonomiques est donc la suivante : insectivores, chiroptères, carnivores, artiodactyles, lagomorphes, rongeurs, mammifères marins. Enfin, un chapitre « échappées et exotiques » rassemble des espèces allochtones et non acclimatées observées dans la région : wallaby de Bennett, chien viverrin, raton laveur et daim. Comme pour tous les mammifères marins observés de façon exceptionnelle lors d'échouages (17 espèces), ces quatre espèces font l'objet d'une monographie réduite.

Plan de la monographie

NOM VERNACULAIRE *Nom latin* - descripteur ①

Les noms vernaculaires sont ceux utilisés dans la « Liste des mammifères de France métropolitaine - mise à jour 2009 » (Aulagnier, 2009).

Statut régional ②

Le statut de 75 des 96 espèces actuellement connues en Poitou-Charente a été évalué à partir de leur niveau d'occurrence sur les 451 mailles du territoire régional. Cinq classes ont été définies de « très commune » à « très rare ». Le choix de la maille comme unité de calcul permet de lisser les résultats et notamment de gommer les zones où les prospections ont été moins importantes. Cette méthodologie n'est certes pas parfaite, mais fournit une information assez proche de la réalité dans l'état actuel de nos connaissances. Ce statut régional n'a pas été évalué pour les 21 espèces exotiques, échappées et échouées.

Tableau 5. Statut régional des espèces en fonction de leur occurrence par maille.

Classes	Maille où l'espèce est présente
Espèce très rare	< 2,5 %
Espèce rare	2,5 à 7,4 %
Espèce assez rare	7,5 à 14,9 %
Espèce assez commune	15 à 29,9 %
Espèce commune	30 à 59,9 %
Espèce très commune	≥ 60 %



Statut de protection ③

Cet encart rappelle les statuts de protection de l'espèce en Europe et en France.

Europe : il est mentionné si l'espèce est inscrite aux annexes II, IV et V de la Directive « Habitats-Faune-Flore » n°92/43/CEE du Conseil des Communautés Européennes concernant la conservation des habitats naturels ainsi que la faune et la flore sauvages.

- **Annexe II** : espèces animales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation.
- **Annexe IV** : espèces animales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte.
- **Annexe V** : espèces animales d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

France : Statut national selon l'Arrêté ministériel du 23 avril 2007 fixant les listes des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (JO du 06/05/07).

Autres classements

Précise les classements non réglementaires, auxquels l'espèce peut être intégrée sur le plan national, régional et départemental.

● **Liste rouge nationale** : Source : UICN, MNHN, 2009. *La Liste rouge des espèces menacées en France – Mammifères de France métropolitaine*. UICN, MNHN, SFPEM, ONCFS, Paris, 12 p.

● **Régional** : il est mentionné si l'espèce est déterminante en Poitou-Charentes. Les espèces considérées comme tel peuvent motiver la création de ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique). Source : JOURDE P., TERRISSE J. (coord.), 2001. *Espèces animales et végétales déterminantes en Poitou-Charentes*. Coll. cahiers techniques du Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, Poitiers, 154 p.

● **Départemental** : Il est précisé si l'espèce est déterminante ou si elle est considérée comme « nuisible » dans un ou des départements de la région. Sources : Arrêtés préfectoraux fixant la liste des animaux nuisibles dans les quatre départements pour la période du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.

Nature des données ④

Ce chapitre présente l'origine et la proportion des différentes informations utilisées pour établir la répartition de chaque espèce. Les types de données sont ceux décrits dans le chapitre « mise en oeuvre et bilan ». Les difficultés et problèmes de détermination sont évoqués dans cette introduction.

Répartition en Poitou-Charentes

Ce chapitre présente la situation actuelle de l'espèce sur le territoire régional. Il analyse, précise et commente sa répartition, en regard de celle qui est la sienne en France, voire en Europe quand cela est nécessaire. La pression d'observation est également mentionnée car elle influe directement sur le niveau de précision cartographique. Pour quelques espèces suffisamment documentées la distribution régionale est détaillée par départements. Quand les informations quantitatives sont disponibles, l'importance de la population régionale est fournie (ainsi que le nombre de colonies pour les chiroptères).

Une carte à la maille (et nuage de points pour les espèces dont la répartition est liée au réseau hydrographique) présente la répartition régionale. Pour les chiroptères trois cartes illustrent la répartition hivernale, la répartition



estivale et une synthèse. Enfin, pour les mammifères marins seule la façade atlantique du département de la Charente est représentée.

Habitats fréquentés

Une description des habitats fréquentés par l'espèce dans la région est réalisée en fonction des données disponibles. Pour les chiroptères, il est traité de la nature des gîtes (gîte été, hiver, swarming, terrain de chasse) et de la taille des colonies.

Comportement et biologie

Les éléments observés dans la région sur les habitudes comportementales, la biologie et la phénologie de l'espèce sont rassemblés dans ce chapitre. Pour de nombreuses espèces il est fait appel aux données de la bibliographie afin de compléter des informations régionales trop ténues.

Statut et devenir de l'espèce en Poitou-Charentes

Ce chapitre particulièrement important, fait le point sur l'histoire, l'évolution et le statut de conservation de l'espèce dans la région. Il s'appuie sur les informations anciennes et les données chiffrées actuellement disponibles. Il évoque les menaces qui pèsent sur l'espèce et envisage le devenir de celle-ci en Poitou-Charentes avec, selon les cas, des remarques sur la gestion ou sur les mesures de conservation.

Bibliographie ⑤

La bibliographie se rapportant spécifiquement à l'espèce est listée à la fin de la monographie. Les références bibliographiques d'ordre général sont répertoriées en fin d'ouvrage.





Répartition en Poitou-Charentes

Observée sur 48 % des mailles, la genette apparaît comme bien présente dans notre région. Elle n'est toutefois largement répandue et commune qu'en Charente-Maritime et dans les Deux-Sèvres. Sa répartition laisse néanmoins apparaître des zones dans lesquelles la genette semble absente ou difficile à détecter : zones viticoles à l'est de Saint-Jean-d'Angély, plaine d'Aunis et marais desséché, nord de la Gâtine, plaine de Niort. Par ailleurs, elle est inconnue des îles de Charente-Maritime. Particulièrement commune en Gâtine deux-séviennaise, la genette voit sa répartition se prolonger logiquement dans ce secteur de la Vienne et, plus au sud, dans les terres rouges. On trouve, à l'est, des indices de présence à mettre en relation avec les quelques observations réalisées dans l'Indre (Serveau et Brault, 1996). La genette est notamment connue depuis les années 1940 dans la basse vallée de la Gartempe (Niort, 1951 *in* Schauenberg 1966). Les observations sont très localisées dans le sud-est limitrophe avec la Haute-Vienne (Basse-Marche) d'où l'espèce n'est pas mentionnée récemment (Léger, 1999). En dépit de quelques informations éparses, la genette est très rare ou absente du reste du département. La répartition charentaise reflète peut-être une certaine carence de prospections et mériterait d'être affinée. Mais, quelle que soit leur origine, les observations pointent deux régions où l'espèce est, en apparence, absente ou extrêmement localisée : le Confolentais, dans le prolongement des zones peu favorables de la Vienne et de la Haute-Vienne, et le sud du Cognacais. Sa répartition dans le sud-est de la Charente semble assez proche de celle notée en Dordogne limitrophe (Chiche, *com. pers.*) où l'espèce occupe de préférence les vallées. Elle est plus régulièrement mentionnée dans le nord Cognacais, le Montbronnais et l'Angoumois, ainsi que dans les vallées de la Charente et de la Tardoire, de la Tude ou de la Boême.

Habitats fréquentés

La genette occupe des habitats assez variés pour peu que leur niveau d'ouverture ne vienne contrarier ses tendances arboricoles. Elle évite de fait les grandes zones découvertes, telles les plaines vouées à l'agriculture intensive, mais peut fréquenter leurs bordures et, éventuellement, y faire des incursions, comme l'atteste la découverte de crottiers dans des secteurs d'openfields de Charente-Maritime (Jourde, 2000). Les habitats où l'espèce est mentionnée ont, pour la plupart, un caractère boisé marqué à très marqué. Les observations en forêt apparaissent plus nombreuses en Charente (notamment dans le sud), où le taux de boisement est d'ailleurs le plus élevé du Poitou-Charentes. Elle est régulièrement observée, ou ses indices trouvés, dans les peuplements feuillus ou mixtes de la forêt de Chizé (79). Dans le massif de la Coubre (17), les observations et la localisation des



Nature des données

Nombre de données en Poitou-Charentes.....	632
Indices.....	218 (34 %)
<i>Crottiers et crottes isolée.....</i>	<i>177</i>
<i>Autres.....</i>	<i>41</i>
Mortalité.....	149 (23 %)
<i>Mortalité routière.....</i>	<i>86</i>
<i>Piègeage.....</i>	<i>3</i>
<i>Chasse.....</i>	<i>4</i>
<i>Sans précision.....</i>	<i>56</i>
Capturée au piège.....	85 (13 %)
Observation directe.....	150 (24 %)
Donnée non précisée.....	30 (5 %)

Les indices de présence fournissent, notamment grâce à la recherche des crottiers, plus du tiers des informations. En dépit de ses habitudes nocturnes, et d'une réputation de grande discrétion, la genette se laisse observer là où elle est commune. Il s'agit en particulier d'observations d'animaux traversant des voies de communication, comportement confirmé par le nombre de cas de mortalité liés à la circulation routière (57 %). Enfin, la genette est assez facilement piégée (mais pas toujours relâchée...). Les données utilisées par l'ONCFS (carnets de bord) dans le cadre d'une enquête sur la répartition des petits carnivores, s'avèrent insuffisantes pour cerner précisément la répartition de la genette (Ruet *et al.*, 2008). On s'aperçoit en effet que cette méthode reflète majoritairement les secteurs où la genette est abondante. La recherche des crottiers, certes plus longue et fastidieuse, apporte des informations plus fines dans les zones de faible densité.

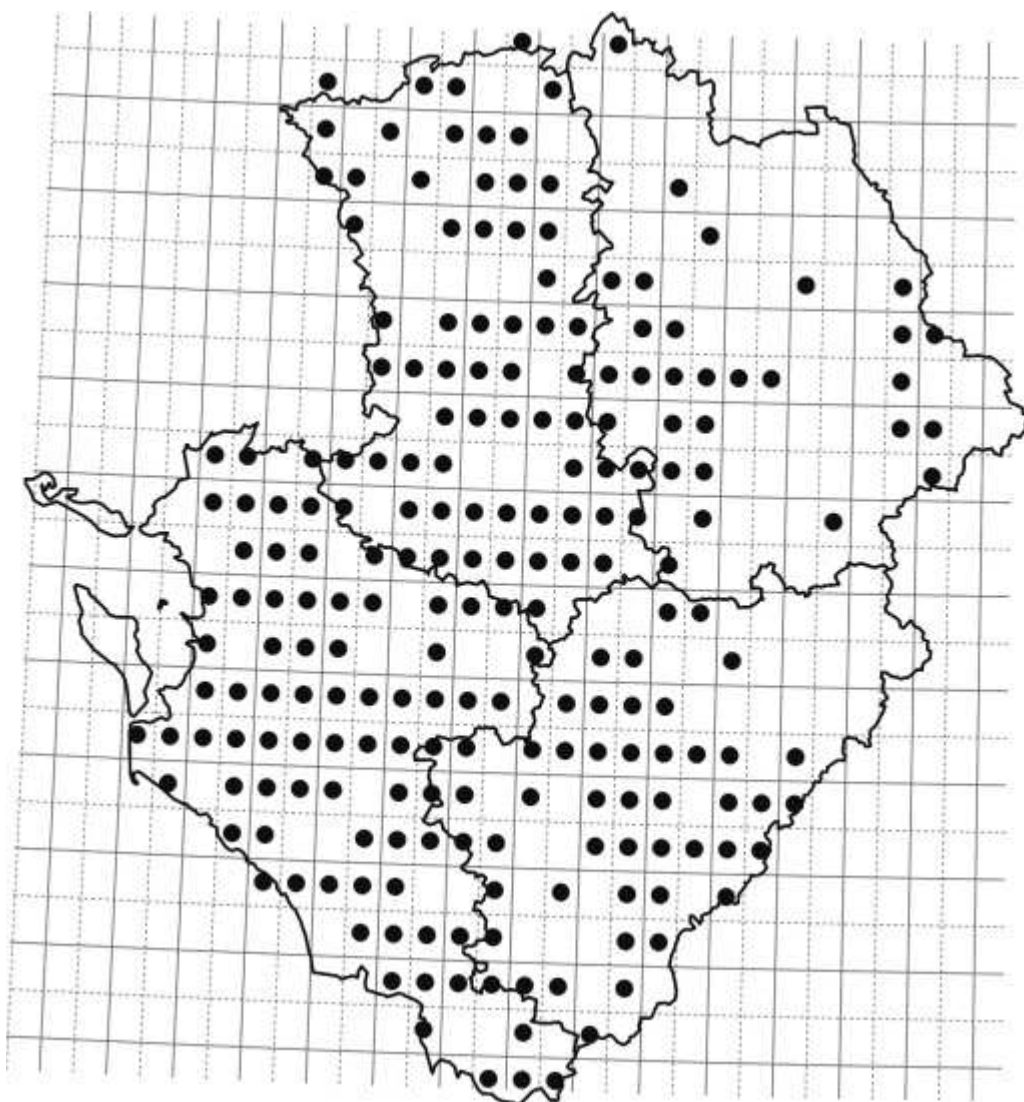
Statut de protection de l'espèce

Européen..... Annexe V de la Directive Habitat
National..... Protégée

Autres classements

Liste rouge Nationale..... Préoccupation mineure
Régional..... Aucun
Départemental..... Déterminante en 86





crottiars indiquent une nette préférence pour les peuplements de chênes verts *Quercus ilex*, y compris les arbres isolés au sein des secteurs de pins maritimes *Pinus maritimus* (Caupenne, *com. pers.*). La genette retrouve donc dans ce secteur littoral son habitat de prédilection du midi de la France (Livet et Roeder, 1987). Les chênaies-charmaies, encombrées de fourrés de buis, qui couvrent les coteaux des vallées calcaires constituent un habitat typique de la genette dans les quatre départements. On y trouve souvent des affleurements rocheux, voire des falaises, très prisés de l'espèce. Sur les plateaux, la genette devient un animal caractéristique du bocage comme c'est le cas en Gâtine, dans le Civraisien ou le Montbronnais. Salvat (1936) souligne l'importance des arbres têtards dans le paysage de prédilection de l'espèce. À l'instar de Tessier *et al.* (1998) dans le bocage vendéen, Jourde

(2000) confirme cette observation en découvrant plusieurs crottiars et des restes d'alimentation au sommet de frênes têtards, qui servent également de gîte. La pénétration en milieux ouverts dépend du linéaire de haies et de la présence de bosquets. La proximité d'une zone humide est très fréquente mais pas systématique. En marge de ses habitats de prédilection, la genette peut localement fréquenter des hameaux ou des villages (4 cas répertoriés), voire des milieux péri-urbains (un cas de mortalité sur la rocade à Niort), et installer son gîte dans un bâtiment (un pigeonnier occupé en Vienne).





Comportement et biologie

Les supports utilisés pour les crottiers sont surtout documentés pour la Charente-Maritime (Jourde, 2000), complétés par quelques dizaines de données dans les autres départements (la nature des supports n'est malheureusement pas toujours précisée dans les observations). Ces résultats confirment la position dominante des emplacements de défécation, avec une prédilection pour les sites rupestres, puis les arbres. Les éléments d'origine humaine sont régulièrement utilisés, en particulier : les ouvrages d'art, les bâtiments et assez souvent les épaves de véhicules. La genette peut, à l'occasion, se rapprocher du sol pour déféquer : sur une ruche, une tôle au sol où même directement dans un sentier, mais il s'agit là de crotte isolée. Le cas de la forêt de la Coubre semble toutefois faire exception, puisque la genette y dépose ses crottiers souvent très près du sol (< 0,50 m), sur une aspérité du terrain ou un tas de branche (Caupenne, *com. pers.*). La phénologie des observations, pour les animaux vus vivants ou victimes de la circulation routière, n'indique rien de probant en dehors d'une recrudescence des observations en mars et d'une période creuse de novembre à janvier.

Le régime alimentaire de la genette, au demeurant très documenté (Livet et Roeder, 1987), n'a pas fourni d'étude en Poitou-Charentes. On peut toutefois signaler la capture et la consommation d'Écrevisses à pieds blancs *Austropotamobius pallipes* sur le ruisseau de Mâcre (86) (obs. pers.), capture facilitée par un étiage sévère du ruisseau. La consommation d'écrevisses est mentionnée dans la littérature, mais toujours de façon marginale.

Statut et devenir de l'espèce en Poitou-Charentes

En février 1774, les « *Affiches du Poitou* » citent la genette comme « très abondante aux environs de Vivonne et dans tout le Poitou » (*in* Gelin, 1910). Ce qui semble constituer la première mention publiée de l'espèce en France. Buffon qui la pensait absente de notre pays revient sur ses dires grâce à un spécimen qui lui est envoyé en 1775 des environs de Civray. À la même époque (1781), sa présence est notée en Aunis par M. de Vilmarais (Schauenberg, 1968). Au XIX^e, elle est mentionnée dans les faunes locales avec des appréciations variables. En Charente-Maritime, Lesson (1841) pense qu'elle « est assez commune dans les bois de chênes verts de Fouras... » mais Beltremieux (1884) la juge « ... assez rare aux environs de la Rochelle ». En Charente, Trémeau de Rochebrune (1841) en fait une espèce rare, et

Mauduyt (1843) se contente de la citer pour la Vienne. Gelin (1910), plus précis, signale en Deux-Sèvres, qu'elle « ...abonde dans la région schisteuse et granitique de la gâtine et du bocage », et qu'elle est « ...abondante dans toute la région allant de Parthenay à la Roche-sur-Yon... ». Salvat (1937) en fait une espèce « ...commune dans les bois les plus fourrés de Saintonge, en bordure des marais ». De la synthèse de Schauenberg (1968), qui apporte des données inédites pour les quatre départements, il ressort la rareté de l'espèce en Charente. Dans la Vienne pourtant, la genette semble très rare dans les années 50, période durant laquelle elle est absente des tableaux de destruction de nuisibles, et fort rare à la foire à la sauvagine de Poitiers (Anonyme, 1950, 1951, 1952). La carte de l'atlas SFEPM (Cugnasse et Livet, 1984), reflète par son dépouillement une absence de recherche de l'espèce dans la région.

Aujourd'hui la genette est commune et localement abondante en Poitou-Charentes. Une tendance à l'augmentation est même perçue dans les Deux-Sèvres (GMDS, 2000), dans le marais mouillé charentais et la Venise verte (Jourde, 2000) et probablement aussi dans la Vienne, où les contacts sont plus nombreux. Autrefois pourchassée pour sa fourrure, la genette a grandement profité de sa protection instituée en 1972, pour conquérir ou reconquérir de nouveaux territoires. On sait toutefois que cette espèce est encore victime de piégeages clandestins (un lot de 38 peaux fut découvert chez un pelletier de Thouars (79), dans le milieu des années 90), et qu'elle est fréquemment victime de la circulation routière. Enfin, comme le suggèrent Tessier et Paillat (2001) en Vendée, le remembrement, en faisant disparaître les haies d'arbres têtards, altère fortement l'habitat de prédilection de la genette dans les secteurs bocagers. Ainsi, même si la tendance à l'expansion semble d'actualité, une attention toute particulière doit être portée à ce beau carnivore acclimaté dans notre région depuis probablement le haut Moyen Âge.

Olivier PRÉVOST

Bibliographie

- Cugnasse J.-M. et Livet F., 1984. La genette *Genetta genetta*, in : Fayard (coord). Atlas des mammifères sauvages de France. SFEPM, SFF, Paris : 132-133.
- Jourde P., 2000. La Genette *Genetta genetta* en Charente-Maritime : Premières données sur sa répartition. *La Garzette*, n°3 : 37-44.
- Léger F., 1999. Répartition de la Genette en Limousin. *Epops*, Bull. scient. n°44.
- Liver F. et Roeder J.-J., 1987. *La Genette (Genetta genetta, Linnaeus, 1758)*. Encyclopédie des carnivores de France, 16. SFEPM : 33 pp.
- Schauenberg P., 1966. La genette vulgaire (*Genetta genetta* L.). Répartition géographique en Europe. *Mammalia*, 30 : 371-396.
- Serveau J.-M. et Brault L., 1996. Contribution à l'étude de la genette en Sologne et en région Centre. *Annales Biol. du Centre*, n°5 : 37-39.
- Tessier M. et Paillat J.-P., 2001. Enquête sur la répartition de la genette *Genetta genetta* en Vendée (2001-2002). *Naturaliste vendéen*, n°1 : 49-54.
- Tessier M., Tessier P. et Paillat J.-P., 1998. Utilisation de l'espace par la Genette commune (*Genetta genetta*) dans un bocage de l'ouest de la France. *Arvicola*, X(1) : 7-11.





Très Commun Commun Assez Commun Assez Rare Rare Très Rare



Nature des données

Nombre de données en Poitou-Charentes.....	1 365
Bibliographie.....	81
Détecteur.....	33
Capture au filet.....	34
Pelote.....	2
Observation visuelle.....	1 215

Près de 90 % des données sont fournies par des observations visuelles, été comme hiver, lors d'inventaires ou suite à des appels dans le cadre du réseau « SOS chauves-souris ».

Sa silhouette particulière, sa grande taille, et son habitude de se suspendre à découvert en font une espèce des plus détectables en journée lors de la visite d'un bâtiment ou d'une cavité souterraine. Le grand rhinolophe est à ce titre le chiroptère qui fournit le plus d'observations durant la période couverte par l'atlas. En revanche, la faible portée de ses émissions ultra-sonores limite le nombre de données obtenues au détecteur.

Répartition en Poitou-Charentes

Le grand rhinolophe se retrouve dans 35 % des mailles. Il s'agit ainsi d'une espèce commune en Poitou-Charentes mais dont la répartition n'est pas homogène dans les quatre départements et selon les saisons.

En hiver, sa répartition se calque parfaitement sur celle des grottes naturelles et cavités artificielles. Ainsi, il est largement présent en Vienne, un peu moins en Charente (Horte et Tardoire, Cognassais) et Charente-Maritime (Saintonge), et inévitablement assez rare en Deux-Sèvres, déficitaires en sites favorables. Bien qu'observé dans un grand nombre de cavités, on considère que la majorité des sites majeurs d'hibernation est actuellement identifiée. En 2004 la population picto-charentaise était estimée à 6 000 individus. Nous connaissons aujourd'hui 350 sites de présence de l'espèce dont près de la moitié se situe dans la Vienne.

En été, sa répartition s'inverse : il devient très fréquent en Deux-Sèvres, réparti de façon homogène sur les territoires de bocage (Gâtine et Bressuirais), et peu commun dans les autres départements. D'une manière générale, il se rencontre sur les zones bocagères et évite les zones de d'agriculture intensive (plaines de Niort, de Neuville à Thouars). La population reproductrice régionale est estimée à 5 200 individus environ, dont près de 3 500 (67 %) dans 31 colonies dans les Deux-Sèvres. En outre, cette espèce semble fréquenter le milieu insulaire car elle a été notée sur l'île d'Oléron en 1999.

Habitats fréquentés

En hiver, le grand rhinolophe est une espèce essentiellement cavernicole. Il utilise alors divers types de cavités, que ce soit des grottes naturelles ou des cavités artificielles (champignonnières, mines de plomb argentifère, caves, etc.). On peut le trouver dans des sites de taille réduite, toutefois, les rassemblements importants sont tous localisés dans de vastes cavités. Il affectionne essentiellement les cavités à température stable, comprise entre 7 et 10°C, dans lesquelles l'humidité joue peut être un rôle moins important que mentionnée d'ordinaire (parfois < 50 %), mais sans courants d'air.

En été le grand rhinolophe est largement anthropophile. Les colonies de reproduction occupent pour la plupart des gîtes sombres et de vastes dimensions, tels des combles d'églises ou de châteaux, des anciennes granges, des fenils, aux couvertures de tuiles ou d'ardoises. On connaît quelques cas de reproduction en cavités en Charente-Maritime. Pour l'heure, 40 colonies de parturition sont connues dans la région.

Si l'on se base sur la localisation d'une majorité de colonies de mise bas, le bocage de la Gâtine et du Bressuirais s'impose comme un paysage de prédilection pour le grand rhinolophe. Il s'agit d'un bocage au maillage de haies assez dense, composé de prairies le plus souvent pâturées par des bovins. Les coléoptères coprophages, nourriture de prédilection des jeunes grand rhinolophes et des femelles allaitantes, y sont alors légion et offrent une ressource abondante aux nombreuses colonies. Les haies et ripisylves,

Statut de protection de l'espèce

Européen.....	Annexe II de la Directive Habitat Annexe IV de la Directive Habitat
National.....	Protégée

Autres classements

Liste rouge Nationale.....	Quasi menacée
Régional.....	Déterminante
Départemental.....	Aucun





éléments constitutifs du bocage, servent de corridors de déplacement. Cependant, sur le secteur du Thouet amont (79), des grands rhinolophes ont été détectés dans des zones dégagées, sans suivre d'éléments paysagers. Ce comportement a aussi été observé en Bretagne (Boireau, 2007). Par ailleurs il a été contacté au détecteur et/ou capturé, dans des forêts feuillues ou mixtes : Secondigny, Bois d'Autun, Bois Magot (79), Moulière, bois de Saint-Pierre (86), ainsi que sur des prairies humides en Charente-Maritime.

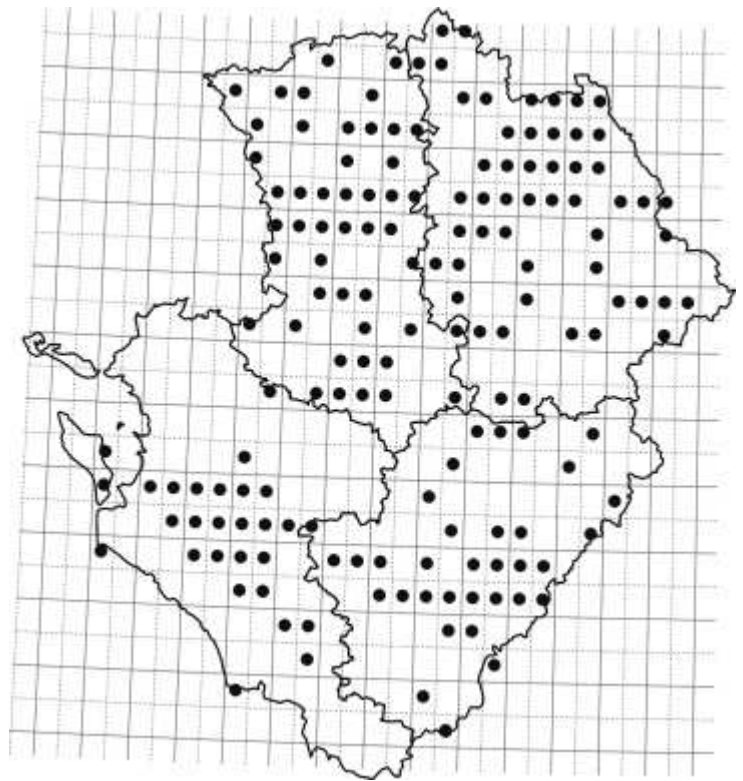
Comportement et Biologie

Les grands rhinolophes rejoignent leurs quartiers d'hiver à partir de la mi-septembre, parfois même dès le mois d'août, mais c'est en général en novembre que le gros de l'effectif arrive dans les sites d'hibernation ; les derniers individus les quittent avant la mi-avril (79) mais peuvent rester parfois jusqu'à la mi-mai (86). On les retrouve alors le plus souvent, accrochés au plafond, isolément, dispersés ou en essaim compact, toujours dans les zones de complète obscurité. Contrairement aux individus isolés, les animaux constituant les essaims ne s'enveloppent pas dans leurs ailes. Dans la Vienne la moyenne par site est de 52 inds./site qui passe à 90 inds/site en Charente pour moitié moins de sites. 77 % des cavités d'hibernation abritent moins de 20 individus et, parmi elles, nombreuses sont celles qui n'accueillent qu'un seul rhinolophe durant l'hiver. Seulement quelques sites exceptionnels (15) abritent plus de 200 individus, dont deux en accueillent plus de 500 (Charente : jusqu'à 1000 et Vienne : 522). La moyenne régionale en hiver est de 57 individus par site.

Les femelles arrivent au gîte estival en avril et peuvent y rester jusqu'à fin août. L'effectif maximum s'élève à 254 individus. À cette période, on rencontre fréquemment le grand rhinolophe en colonies mixtes avec le murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus*, notamment en Deux-Sèvres où ce comportement est systématique. La proportion entre les deux espèces est très variable d'un site à l'autre. Si, sur 15 colonies comptées précisément, le murin à oreilles échancrées est largement minoritaire dans 10 sites (parfois jusqu'à un tiers voire un quart des effectifs de grands rhinolophes), les tendances peuvent s'inverser totalement sur les 5 autres sites : ses effectifs peuvent alors être 4 fois supérieurs à ceux de *R. ferrumequinum* (ex : 1 000 Murins pour 250 Rhinolophes).

Le commensalisme attribué d'ordinaire à *M. emarginatus* serait donc dans ce cas, le fait des rhinolophes, et il pourrait donc s'agir d'un commensalisme réciproque.

Des données de baguage indiquent des échanges entre Vienne et Deux-Sèvres : deux femelles baguées dans les grottes de la Norée en février 1955 et décembre 1956, ont été reprises respectivement en mai 1959 à Parthenay et en avril 1958 à Melle, soit 43 km et 52 km de distance parcourue.



Statut et devenir de l'espèce en Poitou-Charentes

Tous les auteurs du XIX^e siècle mentionnent la présence de *R. ferrumequinum* dans les quatre départements. Trémeau (1841), pour la Charente, le dit très commun dans le château de la Rochefoucault, et Lesson (1841) le connaît déjà des carrières de Saint Savinien et de Montierneuf en Charente-Maritime, où il le trouve commun. Un peu plus tard, Gélin (1910) précise que le grand rhinolophe est « assez commun aux environs de Niort ». A. Brosset, qui prospecta régulièrement l'ouest de la France de 1955 à 1958, le considère comme « commun partout » et ajoute que « les données sur l'hibernation sont très nombreuses et s'étendent sur toute la région étudiée ». Il le mentionne de plusieurs sites souterrains de Poitou-Charentes : Tourtenay (79), Rancogne (16) et les grottes de la Norée (86). Il indique aussi l'existence de deux colonies de parturition en Deux-Sèvres, à Glénay et Argenton-les-Vallées (Brosset et Coubère, 1959). Par ailleurs, plus de 2660 grands rhinolophes furent bagués dans la région (Balliot).

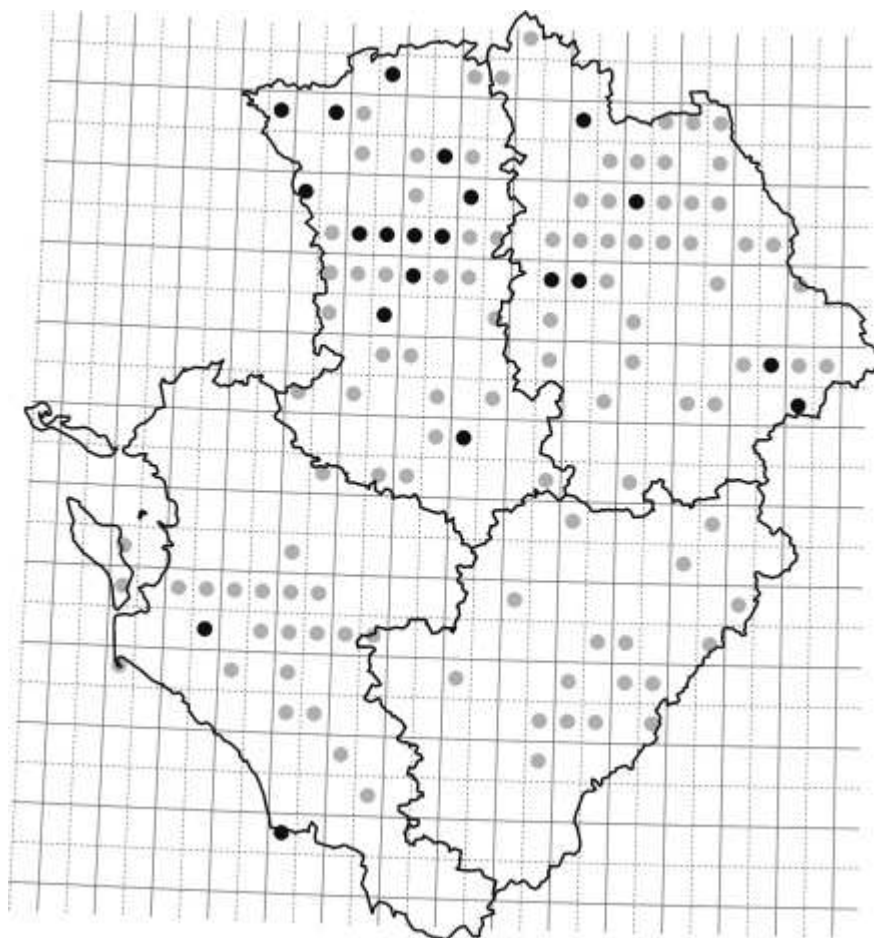
Ces quelques informations anciennes nous permettent d'observer le maintien de certains sites, toujours fréquentés aujourd'hui, et que l'on peut qualifier de « traditionnels ». La colonie d'Argenton les Vallées (79) décrite en 1949 en est un bel exemple : elle occupe toujours les mêmes parties du bâtiment et ses effectifs ont considérablement augmenté, puisque les 150 grands rhinolophes cohabitant avec 40 *Myotis emarginatus* donnés par Brosset sont actuellement 250 et 900 respectivement. Les grottes de Rancogne (16) et de la Norée (86) sont aussi toujours utilisées et font partie des sites les plus importants du Poitou-Charentes en période d'hibernation. À l'inverse, d'autres sites ont subi des transformations notamment pour l'exploitation





Période d'activité

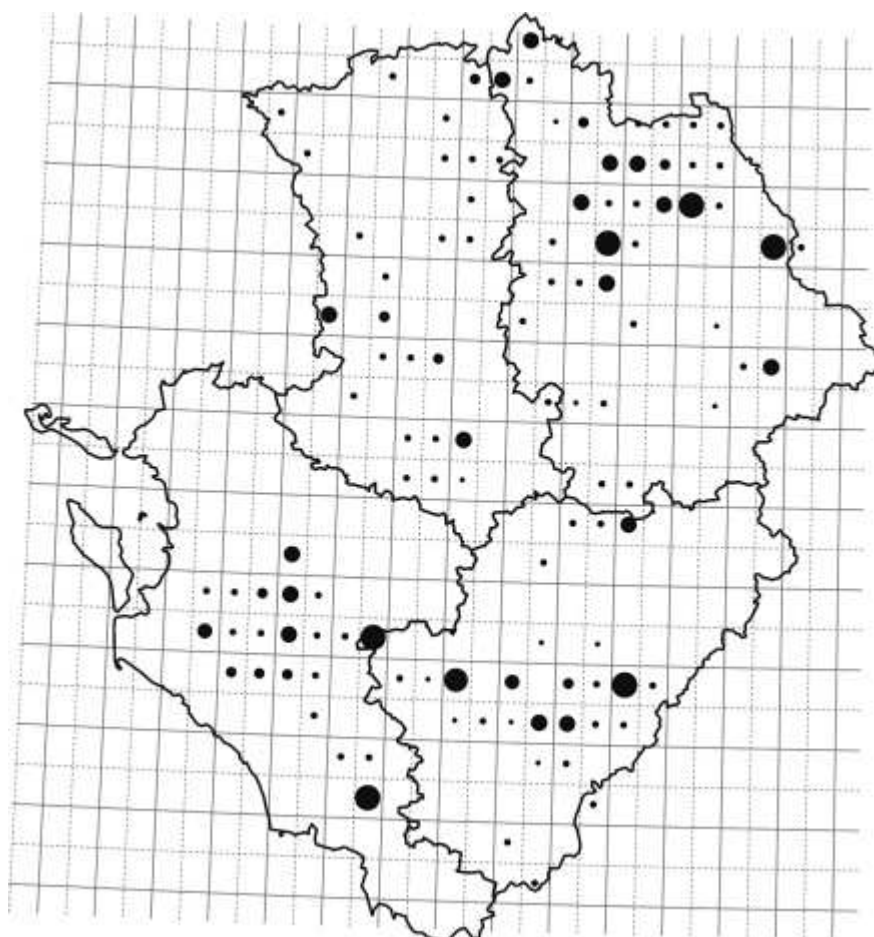
- Colonie de reproduction
- Présence



Période hivernale

Nombre d'individus (max.)

- 1-50
- 51-100
- 101-500
- > 500





des champignons de couche. Des travaux qui ont fait par exemple disparaître l'essaïm de rhinolophes des caves de Tourtenay (79), qui n'ont pas trouvé aux environs de sites de substitution.

Le Poitou-Charentes accueille la deuxième population nationale de grands rhinolophes en hiver, avec près de 14 % de l'effectif français (Peyrard et Roué, 2008). La région joue donc un rôle majeur dans la conservation de l'espèce durant cette période. Une politique de protection dans ce sens est d'ores et déjà bien engagée : le grand rhinolophe est présent dans 28 des 71 sites Natura 2000 de la région. Parmi ces derniers, 8 sites sont à enjeux chauves-souris. De plus, 5 sites sur lesquels le grand rhinolophe est présent bénéficient d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB). En période estivale, les Deux-Sèvres, et plus particulièrement le bocage Bressuirais et la Gâtine, concentrent les deux tiers des colonies de mise-bas et possèdent donc un rôle prépondérant au niveau régional, mais également national pour le maintien de cette espèce. Six communes accueillant une colonie dans un bâtiment public ont déjà signé la Charte Départementale pour la protection des chauves-souris situées dans les bâtiments publics (DSNE, 2006). Malgré la volonté des municipalités de protéger les colonies présentes, deux d'entre elles ont disparu. La cause n'est pas connue, mais des perturbations sur le gîte lui-même (réfection des abat-sons en été) ou sur les terrains de chasse alentour (remembrement) peuvent en partie expliquer le non retour des chauves-souris.

Le grand rhinolophe arrive en neuvième position des mammifères observés en Poitou-Charentes, et demeure un chiroptère très fréquemment observé. Il semble que les populations régionales soient plutôt stables, ou soient même localement en augmentation. Au même titre que les autres régions de la façade atlantique (Pays de Loire et Bretagne), il nous faut poursuivre l'effort de protection entrepris, non seulement autour des sites d'hibernation et de mise bas, mais aussi sur les terrains de chasse.

Sandrine BRACCO et Olivier PRÉVOST

Bibliographie

- Boireau J., 2007. Étude des terrains de chasse d'une colonie de reproduction de Grands Rhinolophes *Rhinolophus ferrumequinum* (Schreber, 1774) en Basse Bretagne (France) – Ecologie et propositions conservatoires. École pratique des Hautes Études, Montpellier. 98 pp.
- CPEPESC Lorraine, 2009. Le Grand Rhinolophe – *Rhinolophus ferrumequinum* (Schreber, 1774). In CPEPESC Lorraine, 2009. Connaître et protéger les chauves-souris de Lorraine. Ouvrage collectif coordonné par Schwaab F., Knochel A. et Jouan D. *Ciconia*, 33 (N.sp.) : 145-180.
- Grémillet X., 1999. Le Grand Rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum* (Schreber, 1774). In : Roué S.Y., Barataud M., 1999. Habitats et activité de chasse des chiroptères menacés en Europe : synthèse des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservatrice. Le Rhinolophe vol. spec. 2 : 18-43.

